

**FCPR SurAvenir 1 by Altalife****Document d'information clé****Objectif**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**Produit**

<b>NOM DU PRODUIT :</b>	<b>FCPR SURAVENIR 1 BY ALTALIFE</b> (le « Fonds »)
<b>CODE ISIN DES PARTS A :</b>	FR001400C1Q5
<b>NOM DE L'INITIATEUR DU PRIIP :</b>	La société Amboise Partners, société anonyme, au capital d'un 1.040.000 euros, dont le siège social est situé 1, rue Paul Cézanne, 75008 Paris, identifiée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 309 044 840, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 97022 (la « Société de Gestion »)
<b>SITE WEB DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION :</b>	<a href="http://www.amboisepartners.com">www.amboisepartners.com</a>
<b>CONTACT :</b>	Appelez le 01 86 65 98 20 pour de plus amples informations ou écrivez à <a href="mailto:investisseurs@altaroc.pe">investisseurs@altaroc.pe</a>
<b>AUTORITE COMPETENTE :</b>	Autorité des Marchés Financiers (« AMF »)

**Date de production du document d'information clé :** 28 février 2023

**Avertissement :** Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Fonds commun de placement à risques (FCPR) régi par l'article L. 214-28 du Code monétaire et financier (« CMF »), à compartiments

**Objectifs :** Le Fonds est un fonds de capital-investissement qui a pour objet principal d'investir : a) d'une part dans des Fonds d'Investissement, de capital développement (growth) et de capital transmission (leveraged buyout, LBO), domiciliés en Europe, en Amérique du Nord et dans le reste du monde (mais dans des états membres de l'OCDE), visant des opérations de tailles différentes dans des secteurs en croissance (i.e. santé, technologie et communication, digital to consumer et business services) (les « Entreprises ») et, b) d'autre part, dans des co-investissements, c'est-à-dire des structures mises en place le plus souvent à l'initiative des gérants des Fonds d'Investissement, en vue de réaliser un investissement dans une seule société, en co-investissement avec le Fonds d'Investissement qu'ils gèrent.

Les investissements du Fonds dans des Entités du Portefeuille se répartiront comme suit :

- les investissements dans des Fonds d'Investissement représenteront au moins 50% et au plus 80% (en montant) des investissements du Fonds dans des Entités du Portefeuille ;
- les investissements dans des structures de Co-Investissements représenteront au moins 20% et au plus 50% (en montant) des investissements du Fonds dans des Entités du Portefeuille.

Le solde de l'Actif du Fonds qui ne sera pas investi dans les Entités du Portefeuille pourra être investi dans des comptes à terme à court terme ou dans des placements non spéculatifs à court terme (y compris des fonds du marché monétaire) ou dans des placements obligataires dynamiques (au travers de fonds) ou dans des placements actions (au travers de fonds).

**Investisseurs de détail visés :** ce Fonds s'adresse à des compagnies d'assurance et mutuelles (ci-après la ou les « Entreprises d'Assurances »), répondant à la définition de client professionnel au sens de l'article D. 533-11 du CMF, souscrivant en représentation d'unités de compte de contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation au sens du 2ème alinéa de l'article L. 131-1 du Code des assurances ou de contrats de retraite et notamment à Suravenir, une compagnie d'assurances filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa puisque la souscription des parts du Fonds lui est réservée.

**Parts :** les parts ce Fonds sont intégralement libérées lors de leur souscription.

**Durée :** dix (10) ans (à savoir au plus tard le 31 décembre 2032, sauf prorogation par la Société de Gestion pour deux (2) périodes successives d'un (1) an chacune (soit 31 décembre 2034).

Les porteurs de parts ne peuvent demander le rachat de leurs parts par le Fonds en principe qu' à l'issue d'une période de cinq (5) ans à compter de la Date de Constitution du Fonds, et uniquement dans la limite du Cash Disponible et pour faire face aux demandes de rachat reçues des Entreprises d'Assurance de leurs assurés et cocontractants. Pour plus de détails veuillez-vous référer à l'article 11 du Règlement.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur synthétique de risques



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque faible

Risque élevé

La durée de détention recommandée est de dix (10) ans.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la durée de vie du Fonds jusqu'à la clôture de sa liquidation. Vous ne pourrez peut-être pas sortir du produit avant l'échéance (soit jusqu'au 31 décembre 2032, voire jusqu'au 31 décembre 2034 en cas de prorogation). Vous pourriez subir des coûts importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Conformément à la législation, nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Les pertes potentielles liées aux performances futures sont ainsi évaluées à un niveau élevé et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que la capacité du Fonds à vous payer en soit affectée. Le portefeuille du Fonds étant principalement constitué de parts ou actions de fonds d'investissement lesquels sont investis principalement dans des actifs non cotés, ce produit présente un risque élevé de perte en capital et un caractère non liquide.

**Risque de liquidité:** Le Fonds investit principalement indirectement en titres de sociétés non cotées. Ces titres ne sont pas liquides et il n'existe pas de marché secondaire organisé facilitant les transactions. Le Fonds peut donc éprouver certaines difficultés à céder ses participations à un niveau de prix ou dans les délais souhaités. De plus, les cessions des parts du Fonds étant limitées conformément au règlement du Fonds, il sera difficile pour un Investisseur de céder ses Parts.

**Risque de perte en capital :** Le Fonds n'est pas un fonds à capital garanti. Il est donc possible que le capital initialement investi ne soit pas restitué.

**Risque lié au rapport de gestion du Fonds:** Compte tenu du nombre d'actifs (plus de 200 entreprises) dans lequel le Fonds sera investi indirectement, le rapport de gestion du Fonds pourrait ne pas détailler l'ensemble de ces actifs afin de communiquer aux investisseurs des informations que la Société de Gestion estime compréhensibles par tout investisseur et cela en conformité avec la réglementation, notamment en ce qui concerne la composition de l'actif.

**Risque de cession des parts :** Les obligations de confidentialité auxquelles sont tenus le Fonds et la Société de Gestion pourraient limiter les informations communiquées aux porteurs de parts conformément à la réglementation applicable.

Cette liste n'est pas exhaustive. Une liste plus détaillée des facteurs de risques est fournie à titre d'information à l'article 4 du règlement du Fonds.

### Scénarios de performance

Investissement de 10 000 €	1 an	6 ans	10 ans (Période de détention recommandée)
<b>Scénarios</b>			
<b>Scenario de tensions</b>	0€ + Prix de cession de la participation	0€ + Prix de cession de la participation	12 000€
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts			
Rendement annuel moyen	N/A	N/A	1,8%
<b>Scenario défavorable</b>	0€ + Prix de cession de la participation	500€ + Prix de cession de la participation	14 000€
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts			
Rendement annuel moyen	N/A	N/A	3,5%
<b>Scenario intermédiaire</b>	0€ + Prix de cession de la participation	1 500€ + Prix de cession de la participation	16 000€
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts			
Rendement annuel moyen	N/A	N/A	5,7%
<b>Scenario favorable</b>	0€ + Prix de cession de la participation	11 207€ + Prix de cession de la participation	21 000€
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts			
Rendement annuel moyen	N/A	N/A	11,2%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 1 an, 6 ans et 12 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000€. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur des investissements de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Toutefois, l'affichage des scénarios de performance à 1 an et 6 ans n'a que peu de signification pour un produit dans lequel vous serez bloqué pendant toute la durée de vie du Fonds (sauf cas de rachats exceptionnels prévus par le Règlement et cession de parts comme mentionné dans la rubrique « Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? » ci-dessous). Ce que vous obtiendrez dépendra du prix de cession des actifs détenus dans le portefeuille du Fonds, de l'ensemble des coûts du Fonds et de la durée de détention de votre investissement.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

### Que se passe-t-il si la Société de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La Société de Gestion est placée sous la supervision de l'AMF. Elle doit se conformer aux règles d'organisation et d'exploitation, notamment au regard des exigences réglementaires en matière de capital et de fonds propres. En cas de défaillance, aucun mécanisme d'indemnisation légale n'est prévu car la solvabilité du Fonds n'est pas affectée.

### Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000€. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement  
de 10.000 €

Si vous sortez après  
12 ans  
(période de détention  
recommandée)

<b>Coûts totaux</b>	2 967€
Incidence sur le rendement (réduction du rendement par an)	2,97%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

### Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Catégorie	Type de coût	Taux	Description
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,33%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit (taux estimé moyen annualisé sur la durée de vie éventuellement prorogée du Fonds).
	Autres coûts récurrents	2,64%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et le Fonds.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.
	Commission d'intéressement	Entre 0,00% et 0,23%	Il n'y aura pas de commission d'intéressement mais une Commission de Performance due sous réserve que le Fonds atteigne une certaine performance. Pour plus de détails, voir article 23.1.2. du Règlement.

### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée :** 10 ans suivant la constitution du Fonds, prorogable deux fois 1 an, sauf cas de dissolution anticipée prévus par le Règlement. Les porteurs de parts du Fonds ne peuvent demander le rachat de leurs parts par le Fonds pendant toute la durée de vie du Fonds éventuellement prorogée. Toutefois, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts par le Fonds à l'issue d'une période de cinq (5) ans à compter de la Date de Constitution du Fonds, et uniquement dans la limite du Cash Disponible et pour faire face aux demandes de rachat reçues des Entreprises d'Assurance de leurs assurés et cocontractants. Pour plus de détails veuillez-vous référer à l'article 11 du Règlement.

Par ailleurs, s'ils peuvent céder leurs parts à des tiers sous réserve de respecter les dispositions de l'article 12 du Règlement, il n'existe aucune assurance qu'un marché secondaire se développe. Les investisseurs du Fonds pourraient donc connaître des difficultés à céder leurs parts pendant la durée de vie du Fonds.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser votre réclamation par email à l'adresse : [investisseurs@altaroc.pe](mailto:investisseurs@altaroc.pe) ou au téléphone au numéro suivant : (+33) 01 86 65 98 20

### Autres informations pertinentes

Pour plus d'informations sur le Fonds, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : à [investisseurs@altaroc.pe](mailto:investisseurs@altaroc.pe)

Vous pouvez également nous interroger pour toute information pratique par voie postale (1, rue Paul Cézanne, 75008 Paris), par téléphone +33 1 86 65 98 20 et/ou par email à [investisseurs@altaroc.pe](mailto:investisseurs@altaroc.pe).